

CR du CA du 28 janvier 2011 – Salle des Thèses (14h -)

Ordre du jour:

- approbation PV du CA des 10 et 17 décembre 2010,
- informations du Président,
- délibération sur la procédure d'attribution de la PES,
- politique de la Vie Etudiante; Bilan du FSDIE,
- Hygiène et Sécurité: présentation de la politique de prévention,
- point d'information sur le plan "CUEEP",
- discussion sur les propositions des directeurs et présidents des IUT sur les relations universités – IUT,
- délibérations:
 - sur l'attribution d'un logement de service,
 - l'affectation d'un legs à la B.U.
- Questions diverses.

Approbation PV du CA des 10 et 17 décembre 2010
légère

Informations du Président

Concernant les négociations masse salariale dans le cadre des RCE, deux problèmes en suspens. Fameux GVT, qui peut affecter considérablement la masse salariale. On a une prise en compte du GVT et aussi d'une discussion sur deux postes d'administrateurs. On a eu un complément de 1.2Me, ce qui devrait couvrir la GVT a priori.

Sur les moyens, pas d'info précises sur les moyens budgétaires pour l'année 2011. Les présidents ont reçu un tableau récapitulatif, indiquant que les moyens pour 2011 donne 3 situations: augmentation de 1.5%, de 3% ou de plus de 3% pour celles passant aux RCE. Pour Lille 1, 5.3% mais pas d'information sur le périmètre que recouvre cette augmentation. Par exemple est-ce que les bonus RCE sont intégrés dans cette augmentation ? On suppose que l'on aura peut-être une petite augmentation par rapport au budget prévisionnel, mais on préfère rester prudent.

CV: sur GVT, transparence de calcul ou négocié avec chaque université ? Est-ce récurrent ?

PR: Augmentation différenciées, SYMPA 3 n'existe plus de fait sinon les évolutions seraient différenciées. La logique veut que l'Etat réajuste chaque année la masse salariale, la question est comment cela se fera-t-il concrètement ?

La masse salariale 2010 est d'un peu plus de 141 millions, donc même de petites variations ont un impact important.

PS: sur GVT ministère calcule en volume global national, nous on est parti d'un calcul fin, en prenant en compte les changements d'échelon, on l'a donc fait en étant quasiment au niveau de chaque individu. C'est cet écart de calcul qui fait que l'on a pas les

YS: Est-ce que les postes de titulaires du rectorat affectés à l'université (ASU) sont-ils « donnés » à l'université en passant aux RCE ?

PS: Amalgame entre CAPA et ITRF ou rectorat intervient. Mais les postes sont affectés à l'université.

CV: pour les contractuels, de combien est la masse salariale 2010 ?

PR: les montants sont ceux que l'on a voté dans le budget. Ne donne pas lieu à recalcul. La question portait sur la masse salariale des titulaires.

JR: des commentaires/analyses sur les résultats de l'EQUIPEX ?

PR: d'une part c'est une première tranche, mais on voit déjà quelques effets géographiques (Ile de France et Rhône-Alpes), on voit réapparaître grosso modo ce que l'on sait à peu près, métropole déjà apparues dans les Plan Campus (Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Marseille, Strasbourg, Lille (4+1 avec INRIA)).

JR: on a affiché deux EQUIPEX sur Lille 1 et lorsque l'on regarde précisément, c'est très minime, sur IONOS/environnement (6M euros, 100 000e sur 10 ans!), cela reste de l'affichage. Sur 4, en réalité il y en a 2 et c'est en santé à Lille 2.

PR: on a déjà discuté longuement sur ces tous ces ...EX. On fera le bilan, qui ne se résumera pas aux EQUIPEX. Mais il n'y a pas de message de satisfaction ou pas, on regarde les résultats, point. Pas d'analyse plus détaillée pour l'instant. La logique du Ministère va être de plus en plus du financement par projets. Ne pense pas que cela soit le bon modèle de financement.

TL: revenir sur ce sujet pour témoigner du malaise des entreprises de cette région, réunie au sein du comité grand lille, au même moment où nous étions à l'affut de l'EQUIPEX, une vice-présidente a sorti un article dans le Monde attaquant la Ministre. C'est aberrant. Après on s'étonne que la région NpdC soit maltraitée.

PR: analyse de Sandrine relève de la même démarche (cf. discussion sur IDEX). Entends ce que tu dis, mais il faut en discuter avec elle.

YS: de quelle fondation parle-t-on ? C'est au niveau du PRES ?

PR: fondation portée par le PRES, sollicitation portée vers les entreprises, vers les collectivités territoriales,

YS: échange pour savoir si juridiquement il faut que les CA des membres fondateurs se prononcent sur la création d'une fondation au niveau du PRES (pose le problème du périmètre du PRES !).

PR: c'est une question juridique, nous allons vérifier.

Politique de la Vie Etudiante; Bilan du FSDIE

Présentation par le VP Vie Etudiante (Djamal El Khattabi) (cf. documents préparatoires).

DEK: sur la question de la participation des étudiants aux conseils, à part mettre les conseils le samedi matin ou après 18h, c'est délicat ...

Etudiant: Ne peut-on mettre en place des systèmes comme pour les étudiants sportifs de haut niveau ? Remarqué qu'il y a une baisse de demande de FSDIE de demandes de la part des associations, comment l'expliquez-vous alors que cela augmente fortement au niveau des aides sociales ? Manque de visibilité sur les services qui touchent à l'étudiant, pourquoi ne pas tout réunir au sein d'un seul service ? Une sorte de guichet unique pour les différentes démarches ? Et un point information « identifié » au A3 ? Proposition de la création d'une carte culturelle pour accès libre aux musées du Nord et médiathèques ou autres établissements culturels.

VP Etudiant: a la MDE il y a déjà un guichet unique, qui ne donne peut-être pas encore toute l'information, mais qui couvre déjà pas mal de champs. Forte augmentation des activités de la MDE, quasiment une activité par jour, tiens à souligner le manque d'accompagnement administratif. Dysfonctionnement parfois sur des activités festives en fin de semaine, demande à ce que ce point soit abordé lors d'un prochain conseil.

CV: sur la question de conciliation des temps de travail/vie. Impact fort du LMD et de la semestrialisation. Si l'on regarde la pression qu'ont les étudiants maintenant ... tant que l'on ne

mettra pas sur le tapis le calendrier universitaire, on ne s'en sortira pas.

Etudiant: date pour le WIFI ? Et la crèche, cela fait des années aussi que l'on en parle ... Féliciter les personnes s'impliquant au niveau de la MDE.

DEK: toutes les carences, on essaye de les combler. La MDE, on part avec un existant et l'on essaye de construire. La difficulté c'est que sur certains sujets cela avance lentement, mais les chantiers il faut les lancer. Pour le WIFI cela dépend du CROUS, il faut que les élus étudiants au CROUS interviennent. Un contrat a été souscrit avec une entreprise et cela ne se renégocie peut-être pas très facilement.

PR: Pour le WIFI, deux problèmes. Lorsque le CROUS a demandé à l'université de couvrir les bâtiments, nous n'étions pas prêts. Maintenant, il y a aussi un soucis de coût qui doit être résolu. Attendre la fin du contrat avec l'entreprise et trouver les financements. Sur la crèche, le dossier est toujours porté, bientôt défendu au Conseil Général. On revient à l'idée que cette résidence universitaire pourrait abriter la crèche. Cela n'a pas pu se faire dans le cadre du Plan Campus finalement, mais on continue à porter ce projet. Nous avons cru que le projet se concrétiserait très prochainement, cela s'est un peu éloigné, mais on y travaille.

YS: Il y a depuis des années un fort développement d'associations de formations (en informatique, il y en a au moins 5: IUT, AEI, MIAGE, + BDE Polytech, Telecom Lille 1...). Je pense que c'est néfaste pour la constitution d'un réel réseau d'anciens étudiants de Lille 1. Est-ce que la direction ne pourrait s'engager fortement pour la création d'associations de discipline (Math, Economie, Informatique ...) avec un soutien fort des composantes/laboratoires ?

DEK: on ne finance pas les associations de formation, ils ont intérêt à se fédérer pour que le FSDIE les aide. En plus de ça, prêt à travailler avec directeurs composantes et enseignants pour aboutir à ce projet.

PR: compliqué, demande énormément de travail, il faut le constituer le nourrir ... Là dessus il faut que l'on ait une réflexion plus large.

Délibération sur la procédure d'attribution de la PES

Suivre avis du CS de continuer à faire appel à l'instance nationale. (Avis du CS).

YS: Pas de raison que la PES soit gérée différemment des autres primes. Demande à ce que cela passe en CAR comme pour les PRP et PCA.

PR: il y a deux points. Le premier c'est le vote sur le fait de passer par l'avis de la commission nationale. Ensuite, il y a le point que tu abordes de la procédure interne que nous verrons plus tard, la demande est notée.

PS: le conseil s'appuie sur l'avis préalable. Il ne s'agit pas d'une compétence liée. Avis que l'on prend à titre consultatif.

JD: en 2012, tous les établissements seront aux RCE, le ministère ne recourra peut-être plus à cette instance ...

Vote: Pour: 17, Contre: 0, Abstention: 4.

Hygiène et Sécurité: présentation de la politique de prévention

Présentation par la DGAS (Mme SAVINA) et Mme Gaëlle BARADAT (Management de la sécurité).

H&S: n'est pas que sanitaire et extincteurs ... cela recoupe tous les risques professionnels de manière générale, ainsi que les risques environnementaux. Une démarche de prévention a été enclenché, avec diffusion d'une lettre d'information à tous les personnels et un programme de prévention indiquant les objectifs et moyens mis en oeuvre.

Il faut comprendre que les inspecteurs ont un règlement qu'ils font respecter et il s'agit pour nous de rapidement répondre à toutes ces lois. Mais cela ne pourra se faire sans une implication de chacun.

BD: Je suis excessivement content de voir que la politique de prévention soit présentée. C'est quelque chose de vital. J'aurai plein de remarques ... Il y a peu d'établissements d'enseignement qui font attention à ces aspects. Important de sensibiliser les enseignants et étudiants aussi à ces questions. Ne peut-on réfléchir à ce que les étudiants aient une partie sensibilisation à la sécurité.

RL: important, et doit avoir adhésion de tous les personnels, mais pour les sensibiliser peut-être faut-il avoir une structuration moins hiérarchique (référence à la position du CHS dans un schéma de la présentation). Comment faire pour que les personnels soient concernés par cette question ?

JR: revenir sur l'application concrète, tous les jours, voitures qui bloquent les voix de circulation ... est-ce que les barrières de sécurité c'est toujours d'actualité ? Quels processus de remontée d'information ?

CV: partage un peu ce qu'a dit Robert, il y a eu un peu d'affolement lors d'un conseil en Biologie. Si on n'échange pas dès le départ (les ACMO par ex.) il peut y avoir des incompréhensions et appréhensions. Content qu'il y ait quelque chose sur les risques psychologiques.

YS: Qui représente l'établissement dans les CHS des établissements « associés », par exemple le CNRS ?

=> Mme BARADAT.

PL: il y a effectivement des études faites par la CGT depuis longtemps. Dossier d'émergence CGT sont disponibles à Porte de Paris.

FG: J'ai assisté à ce que l'on pourrait qualifier de situations d'urgence. Que peut-on mettre en place ?

BD: Ne sais pas comment fonctionne le CHS ici, est-ce que vous faites des visites, avec des rapports, des audits ? Ces CR sont-ils accessibles, diffusés ?

JD: Bien souvent on ne sait pas qui est responsable de quoi. Est-ce le directeur de laboratoire ou de composante ?

Etudiant: y-a-t-il des défibrillateurs sur la fac ? (Oui).

PS: la démarche d'H&S n'avait pas la place qu'elle méritait dans le passé. Il y a une démarche de réorganisation, qui refonde des processus. On est dans une démarche de construction avec de gros progrès en très peu de temps. Sur la concertation, nous savons que c'est nécessaire, mais pendant que nous mettions en place l'équipe, on a eu en même temps des inspections avec des injonctions fortes. Sur le stationnement, les 2/3 de l'anneau de la BU vont être « piétoniser » d'ici 15j à un mois.

DGAS: On a fait des concertations avec les responsables et les ACMO. Pour la Biologie, il y a un groupe de travail, je m'étonne de l'ampleur que cela a pris car on était dans la phase de réflexion. De

toutes façons, cela ne peut se faire que dans la concertations, mais il faut que tout le monde comprenne les contraintes réglementaires qu'il nous faut respecter.

Point d'information sur le plan "CUEEP"

JPCassar: objectif alléger la masse salariale du CUEEP vers des emplois vacants de l'université et des emplois créés sur la base de projets pilotés par le SUDES. But maintenir les ressources du CUEEP pour ne pas reconstituer du déficit. Premier travail: mise en place des structures pour la mise en oeuvre, un comité de pilotage (direction CUEEP et responsable de pôle) mis en place en décembre 2010, analyse des dysfonctionnements et réfléchir aux évolutions du fonctionnement. Parallèlement, il y a un audit financier (appel d'offre en décembre), on ne peut donner les conclusions, le document doit être rendu la semaine prochaine. Ce qui a été signalé c'est la disponibilité des informations de la part du CUEEP et que l'audit vient confirmer les grandes orientations tant en question de masse salariale que d'effectifs que nous avons faite en septembre. Devrait y avoir aussi des préconisations fournies dans un second temps. Enjeu de ce dispositif: réussir l'aspect mobilité des personnels. Mise en place d'une cellule de reclassement qui associe le groupe de pilotage de l'université (P. Serniclay, M. Carette, J-P. Cassar, J-P Cogez, 2 représentants de la commission du personnel du CUEEP). Il y a 13 fiches de postes qui ont été diffusé, 3 plus sur le volet mobilité et 10 sur des projets portés par le SUDES. Si on n'a pas mis de délai ferme, c'est pour permettre le temps de la réflexion et de l'échange en interne. Objectif: que des mobilités se produisent d'ici à mars, notamment pour affiner le budget.

RL: réforme importante et pour la réussir il faut que les personnels soient associés. Ne serait pas possible que dans le comité de pilotage il y ait des représentants des personnels ?

YN (UNSA): c'est la CPE qui traite de ce genre de question, des problèmes individuels, non ?

YS: Qui a participé à la rédaction des fiches de postes ? Est-ce que l'on ne déplace pas des personnes qui participent à des activités du CUEEP qui fonctionnent bien ?

JPC: Cela a été discuté au sein de la cellule de reclassement. La direction du CUEEP réunit la commission des personnels régulièrement pour informer/échanger avec les personnels. Mais on a souhaité séparer la partie réflexion/pilotage. Sur la CPE, sur les questions individuelles, elle émet des avis sur des mutations entrantes ou sortantes mais pas en interne. Par contre, le CTP a des choses à dire sur ce dispositif. Il se réunira le 17 février sur ce sujet et la cellule de harcèlement moral et sexuel.

CV: Il faut se poser la question de maintenir le statut du CUEEP. Ce qui m'avait choqué c'était le calendrier car la date du CTP n'était pas précisé.

PL: Je rejoins des points donnés par rapport à la restructuration globale. Pense qu'il faut aller plus vite et beaucoup plus rapidement. J'ai souhaité une réflexion plus approfondie sur le positionnement stratégique du CUEEP avec une réflexion ouverte sur l'environnement extérieur et faire participer les directeurs de composantes concernés. Souhaite au plus au point que le CUEEP reste dans une dynamique de renouvellement, mais ne peut sa faire qu'en réfléchissant à des transversalités et programmes et projets conçu conjointement avec d'autres composantes, ou de l'ensemble universitaire régional. Sinon, on n'y arrivera pas, on réglera des problèmes ponctuels, inquiéter les personnels.

YS: Ou en est-on sur la réflexion sur la répartition géographique ? Lille est ou va être rappatrié sur le campus, y-a-t-il aussi des pistes de réflexions en ce qui concerne Tourcoing et Sallaumine ?

PR: oui, réflexion avec la mairie de Tourcoing (pour qu'elle participe au coût), des solutions sont envisagées mais qui n'ont pas émergé. Il y a une activité de proximité, coûteuse, mais qui n'est pas couverte par les appels d'offres obtenus sur ce site.

Discussion sur les propositions des directeurs et présidents des IUT sur les relations universités – IUT

PR: Des conseillers avaient souhaité que l'on discute de la démarche engagée par l'ADIUT et l'UNPIUT concernant les relations universités-IUT. Le mieux est d'avoir une discussion qui doit être sereine sur cette démarche. Le mieux est que le directeur nous présente cette démarche et que nous en débattions. Il y a des universités il y a des conflits entre IUT et direction d'université, mais nous n'avons jamais été dans cette situation. Il y a certes des soucis budgétaires, qui reflète l'insuffisance des budgets que les universités obtiennent.

MDB (directeur IUT): Je suis content d'être invité aujourd'hui, un rêve pour les collègues directeurs de composante. La question que je me posais c'est ce conseil qui vote pour la prochaine présidence de l'université ? Présentation en 3 étapes: statuts dérogatoires avant la LRU, ce qui a changé avec la LRU et ce qui est proposé maintenant.

Article 33: autorité sur le personnel, ordonateur sur les moyens et autonomie de gestion des IUT à l'intérieur des universités. Loi LRU est arrivé, il y a eu mobilisation, on retrouve l'article 713.9 qui remplace l'article 33 mais conserve le même périmètre. Comment interpréter cette autonomie de gestion, surtout en ce qui concerne le fléchage des moyens ? Avant la loi LRU les moyens étaient fléchés, avec la LRU il n'y a plus de fléchage. Problème lié au caractère national du diplôme avec des moyens différents pour les différents IUT. IUT se sont mobilisés depuis sept. 2008 pour avoir une régulation du Ministère. PPN avec un certain nombre d'heures. Ministère a d'abord nommé un comité de suivi, avec une charte, puis instauration des COM (Contrats Objectifs et de Moyens), charte transformée en circulaire, modification de SYMPA1 (sur coefficients).

Tout cela pour trouver une solution entre un diplôme national et un budget non fléché. Dans un certain nombre d'universités les circulaires ne sont pas respectées et il y a un certain nombre de problème. Le Ministère ne propose pas de solutions pour réguler la situation. Les directeurs ont donc proposés un projet.

Trois types de situation:

- IUT qui n'ont aucun problème: Paris,
- IUT qui ont des soucis mais dialogue de gestionnaire
- d'autres en rupture

on est dans un réseau, quand un membre va mal, tout le réseau va mal. Le projet dit 2 choses, laisser la possibilité aux IUT qui ont des soucis de trouver un autre statuts et mise en place d'une agence nationale de répartition des moyens.

FG: Tu as dit que cela avait été voté, dans quelle proportion ? Tu veux rester et tu veux des sous en plus ?

CV: Lu avec attention ce document. Suppose que les directeurs vont sagement avec un mandat de leur CA. Pourquoi le cheminement est inverse ? Surpris que l'on consulte après ! Quelle place pour les personnels dans ce projet. Quid de la recherche ? On ne les voit pas dans les missions (cf. document). Si on peut défendre les IUT par rapport aux BTS, c'est bien par rapport à la recherche.

PL: Il faut relier cette question aux positions que pourrait prendre les réseaux des Polytech et des IAE. Ce n'est pas séparé de la question des Licence, comme les systèmes belges avec un premier « collège » pour les L et des universités pour les M/D. Ce qui me fait un peu peur, comprend bien qu'il y ait des revendications, mais le problème doit se poser très différemment. Questions qui vont beaucoup plus loin que la seule question des IUT.

JD: il y a un aspect que l'on comprend par rapport à la situation antérieure. Est-ce qu'un bout de l'université peut s'en aller ? C'est impossible, non ?

YS: Il faut rappeler que jamais les personnels n'ont été consultés sur ce projet avant qu'il soit rendu public. L'ADIUT c'est comme la CPU, ce n'est qu'une association qui ne représente que des individus. Pourrais-tu donner le nombre de votants et le résultat des votes pour ce projet. Pour rebondir sur la remarque de Jean, ce qui est le plus inquiétant c'est que ce jeu des Présidents et Directeurs joue le jeu du ministère par rapport aux PUP ...

Etudiant UNEF: vous avez évoqué trois types d'IUT. Où se situe l'IUT de Lille 1 ?

BD: première réaction a été celle qui a été évoqué, cela me choque, l'IUT, il y a un U au milieu. C'est une composante de l'université. Est-ce que l'on ne doit pas se poser une autre question. Pourquoi des universités ont intérêt à avoir des IUT et pas l'inverse. Il faut aussi penser au côté collectif, même si chaque composante se bat pour réussir. Est-ce que vraiment leur budget ont diminué ou pas ? Trouver d'autres chemins. Est-ce que l'on est bien dans sa peau en tant que composantes ? La troisième catégorie ne devrait pas exister.

Etudiant: Vu que les étudiants sont concernés, ont-ils été consultés ? Ce mouvement là va couper les IUT du monde de la recherche.

PR: Je suis très inquiet par une démarche qui veut traiter des problèmes d'une troisième catégorie entraîne quelque chose qui peut être dangereux. Quand on est une université, on a un certain nombre de composantes, qui ont leur spécificités, leur réseau, leur démarche ... on est tous dans des logiques de réseau en portant des choses identiques : qualité et reconnaissance des diplômes. Il y a un réel risque d'éclatement et d'affaiblissement des universités. Voie à d'autres démarches. Chacun demandera son agence d'attribution des moyens, que deviendra l'université ? Pense qu'il y a un risque, il ne faut pas sous estimer les possibilités d'une recomposition de l'université avec des collèges de premier cycle, ensemble de collèges sans recherche, faut s'interroger sur ce qui fait la force des IUT, c'est l'ancrage recherche aussi. Les IUT pourraient partir, mais deviendront des IT, sans recherche. Peut comprendre que l'on essaye de monter la pression au niveau du ministère, mais être attentif aux choix tactiques qui ouvrent des boulevards à d'autres choix stratégiques du Ministère.

Trois catégories: bien compris que cela va à Paris, compris que l'IUT A était sûrement dans la 2^{ème} catégorie (je n'ai pas dit ça). J'ai l'impression d'être entre deux chaises, d'être un peu piégé: insuffisance de financement, ce que donne l'Etat, certes augmentation de 7 à 8 pts sur les 3/4 dernières années (éq TD/TP, charges salariales, déconcentration services de l'Etat, ...). Bien sûr dans ce jeu, quelque part l'Etat dit « voyez avec les universités ». Je trouve que la menace de sortir est piégeante pour les universités où cela se passe bien.

MDB: C'est un projet, qui est ouvert au débat, ce débat doit aboutir à des propositions. Toutes les organisations syndicales sont contre ce projet, mais soulignent tous qu'il y a contradictions entre le diplôme national et le financement local. Il y a aujourd'hui des établissements qui ne sont pas des universités et où il y a de la recherche, par exemple l'école de Chimie. Les enjeux au niveau régional, cela va très vite, il y a des universités qui se fédèrent d'autres qui fusionnent. C'est un projet que l'on a préparé aussi (rattachement d'une fédération des IUT de la région au PRES). Pour les PUP, il y aura un problème, mais c'est général, ce n'est pas que la question des IUT. Le Ministère dit que si il y a des problèmes, ils vont traiter au cas par cas. Mais cela va se multiplier, on se rend compte que les problèmes arrivent surtout lors du passage aux RCE.

Concernant le résultat des votes pour l'UNPIUT, il y avait près de 90 président et environ 90% ont

voté pour, pour ADIUT, 76 présents sur 115, 48 pour, 18 contre et 10 abstention. Je suis dans le bureau de l'ADIUT ait participé à la rédaction du projet, j'ai donc voté pour. Je suis solidaire avec les IUT qui vont mal, je pense que ce projet va amener les universités où cela va mal à avoir un dialogue plus constructif.

PR: « rat des villes, rat des champs », « quand on mange avec le diable, il faut manger avec une longue cuillère ». Pense que cette stratégie est une très grande prise de risque.

BD: cela veut dire qu'il y a une peur. Que l'on défende le réseau des IUT c'est normal, mais il y a aussi celui des universités. Je pense que cette communication là, ce n'est pas cela qui s'est traduit. Etre solidaire des IUT je le comprends, mais la proposition faite n'est probablement pas la bonne.

Etudiant: Est-ce que le fait d'appartenir à un réseau prime sur le fait d'appartenir à l'université ?

MDB: L'IUT est l'enfant mal aimé de l'université. C'est ce que l'on dit, je ne dis pas que je le dis. Pour le réseau, j'ai toujours dit que les deux choses sont importantes. Localement, cette question n'est pas posée aujourd'hui. Je me bats pour que l'on reste dans l'université. On est dans la catégorie 1.5.

PL: souhaite que l'on mette la question réseau et université pour un prochain CA.

Délibération sur l'affectation d'un legs à la B.U.

PR: Leg de 10000\$ australien (soit 7000e environ) en faveur de la B.U.

FG: faire attention à ce qu'il n'y ait pas leg de dettes en même temps.

PS: on s'est renseigné, mais les seules traces que l'on ait trouvé c'est qu'il soit passé dans les années 70 dans un laboratoire. On accepte pas un leg globale, mais juste un chèque. On peut le voter sur réserve de se renseigner.

PR: on va vérifier si juridiquement cela nous engage pour autre chose que le don. On n'a pas les moyens de vérifier la moralité.

Vote: Pour: 15, Contre: 0, Abstention: 2.

Délibération sur l'attribution d'un logement de service

PS: Concession d'un logement de service à M. Bross devenu animateur et organisateur de la MDE. Gardiennage et fermeture installation sportive (logement dans le Club House).

VP Vie Etudiante: si il y a des discussions sur la gestion de la MDE c'est une chose, mais cela n'a pas de rapport avec cette question d'attribution de logement de service.

Vote: Pour: 16, Contre: 0, Abstention: 1.

Questions diverses

Fin de la séance à 18h45 environ.